



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 43

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 10 juin 2020

## OBJET :

DE-20-06-1-12) DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE  
AU SEIN DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC MAXIMILIEN

L'an deux mille vingt, le mercredi dix juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le vendredi 29 mai 2020 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, Mme BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, M. VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme ALBERT, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : .

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme ALBERT

*Le Conseil...*

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20200610-lmc1H7199H1-DE  
Date de réception en Préfecture : 16/06/2020  
Date de Publication : 16/06/2020

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> mars 2017 approuvant l'adhésion de la commune au Groupement d'Intérêt Public « Maximilien » ;

Vu la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public « Maximilien » du 03 décembre 2019, notamment ses articles 5, 7, 8 et 9, ainsi que son règlement financier ;

Considérant le renouvellement des membres du Conseil municipal et la nécessité de désigner de nouveaux représentants au sein du Groupement d'Intérêt Public « Maximilien » ;

### D É S I G N E

*à la majorité (9 abstention(s)) : Mmes HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, GALL, MEZA-CAMPUZANO, BALAGNA-RANIN, MM. RIBET, SESTER, BERNIER-GRAVAT, EPINAT,,*

**Mme Ludmila KAMINSKA, titulaire**

**M. Mamédi DIARRA, suppléant**

comme représentants de la commune au sein du Groupement d'Intérêt Public « Maximilien ».

Pour extrait conforme,

Le Maire

*Signé*